

# Conditions générales de vente et d'utilisation du système de réservation en ligne du Tennis Club de Collonge-Bellerive (TCCB)

## Tennis Club de Collonge-Bellerive

Chemin de Relion 22  
1245 Collonge-Bellerive  
Suisse  
Email : [tennis@tccb.ch](mailto:tennis@tccb.ch)  
Site : [www.tccb.ch](http://www.tccb.ch)

## 1. OBJET

Les présentes Conditions Générales de Vente et d'Utilisation (ci-après « CGV ») définissent les modalités d'accès, de réservation, de paiement et d'utilisation des installations du Tennis Club de Collonge-Bellerive (ci-après « TCCB ») via le système de réservation en ligne (site internet et application Plugin).

Toute réservation, paiement ou utilisation du système implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV et du règlement intérieur du club.

## 2. ACCÈS AU SYSTÈME

Les réservations se font exclusivement en ligne 24h/24 et 7j/7 :

- via notre site : [www.tccb.ch](http://www.tccb.ch)
- via le site internet plugin : <https://reservation.tccb.ch/>
- via l'application **Plugin** pour les titulaires d'un compte.

## 3. CRÉATION DE COMPTE

La création d'un compte est gratuite, simple et rapide via le système Plugin.

Certains membres reçoivent automatiquement leurs identifiants et mot de passe suite au passage du TCCB sur le logiciel Plugin.

Les utilisateurs s'engagent à fournir des informations exactes et à jour.

Les identifiants sont personnels et non transmissibles. Toute usurpation d'identité pourra entraîner la suspension immédiate du compte et, le cas échéant, une amende pouvant aller jusqu'à **CHF 500.-**.

## 4. CONDITIONS DE RÉSERVATION

- **Réservation des courts de tennis** : la présence d'au moins **un membre** est obligatoire pour toute réservation. Les invités doivent être déclarés et réglés via le système de réservation (CHF 20.-/invité).
- **Réservation des terrains de padel** : **4 joueurs** sont requis, dont **au moins un membre**. Les invités paient également CHF 20.-/invité.
- Les membres peuvent réserver jusqu'à une semaine à l'avance.
- Si des membres n'honorent pas leurs réservations à répétition, ils pourront être **sanctionnés** (avertissement, suspension temporaire de compte, voire exclusion en cas d'abus).
- Les autres règles d'utilisation (priorités, durées de jeu, accès en hiver, entretien, etc.) sont celles décrites dans le règlement intérieur du TCCB.

## 5. MODES DE PAIEMENT

Les paiements effectués via le système de réservation en ligne du TCCB sont réalisés **par l'intermédiaire de la plateforme sécurisée Saferpay, fournie par Worldline.**

Les moyens de paiement acceptés sont :

- Carte de crédit (via Saferpay)
- TWINT
- Portemonnaie électronique (Plugin)

Le paiement est obligatoire **pour les invités avant d'entrer sur le court.**

## 6. PORTE-MONNAIE ÉLECTRONIQUE

Les utilisateurs disposant d'un compte peuvent créditer leur portemonnaie électronique selon les moyens de paiement proposés.

Le solde peut être utilisé pour :

- les réservations de courts

## 7. ABONNEMENTS

Les conditions spécifiques aux abonnements sont disponibles sur notre site internet, rubrique Tarifs.

## 8. NON-RESPECT DU RÈGLEMENT

Tout manquement aux présentes CGV ou au règlement intérieur (non-paiement, utilisation frauduleuse de compte, abus de réservation) peut entraîner :

- le blocage du compte
- l'annulation des réservations en cours
- des sanctions financières (amende jusqu'à CHF 500.-)
- l'exclusion temporaire ou définitive du club selon décision du Comité.

## 9. PROTECTION DES DONNÉES

Le TCCB s'engage à traiter les données personnelles de ses membres et utilisateurs conformément à la Loi fédérale sur la protection des données (LPD).

Les données sont utilisées uniquement à des fins de gestion des réservations, de facturation et d'information sur les activités du club.

Elles ne sont transmises à des tiers que si la loi l'exige (p. ex. autorité judiciaire).

## 10. DISPOSITIONS LÉGALES

- **Droit applicable :** Les présentes CGV sont régies par le droit suisse.
- **For juridique :** Tout litige relatif à leur interprétation ou leur exécution sera soumis aux tribunaux compétents du canton de Genève, sous réserve d'un recours au Tribunal fédéral.
- **Responsabilité limitée :** Le TCCB décline toute responsabilité pour les dommages matériels, corporels ou financiers liés à une mauvaise utilisation des installations ou du système de réservation. La responsabilité du club est limitée au montant de la prestation payée.

## 11. MODIFICATIONS

Le Comité du TCCB se réserve le droit de modifier les présentes CGV et le règlement intérieur à tout moment.

Les utilisateurs seront informés par e-mail et/ou via l'application Plugin.